

STATISTIQUES MUNICIPALES.

23.—Statistiques municipales, par provinces, 1913—fin.

Villes et municipalités.	Popula-tion taxée.	Valeur sujette à taxe de toute pro-priété im-posable.	Valeur des pro-priétés ex-emptes de taxes, ou qui n'y sont sujet-tes que par suite d'améliora-tions locales.	Dettes sur dé-bentures.	Fonds d'amor-tisse-ment.	Taxes perçues.	Taux des taxes, milles par \$
Colombie Britannique—		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nanaimo....	8,000	4,907,555	268,985	709,500	109,548	86,114	32.30
New West-minster....	17,198	16,953,150	3,606,787	4,595,900	54,232	352,821	20.00
North Van-couver....	<i>8,196</i>	20,647,890	4,612,190	2,328,618	106,637	365,407	17.81
Vancouver....	114,220	212,985,179	68,010,654	27,513,697	2,219,544	3,217,467	20.00
Victoria....	<i>31,660</i>	112,282,690	23,152,540	14,148,284	1,258,209	1,466,797	17.74

Notes Explicatives.—(1) Dans la première colonne du tableau 23, on a porté la population taxée de 1913, toutes les fois qu'elle a été donnée, mais quand elle ne l'a pas été, ou quand elle n'était qu'évaluée, on a pris les chiffres du recensement de 1911, et on les a imprimés en italiques, pour les distinguer des autres chiffres de la colonne. (2) Dans le cas de Thetford Mines, P.Q., la valeur des propriétés exemptes de taxes, ou qui n'y sont sujettes que par suite d'améliorations locales, et qui figure pour \$9,000,000, comprend la valeur des mines. (3) Les sommes portées dans la colonne des taxes prélevées, en ce qui concerne Brandon, Man. (\$397,580), et Lethbridge, Alberta (\$456,831), ne comprennent pas les taxes pour améliorations locales. (4) Dans la province de Québec, les taxes prélevées et les taux de taxes ne comprennent pas les taxes scolaires. (5) A Ottawa, Ont., il y a deux taux de taxe, l'un de 20.80 milles par dollar sur les personnes préférant envoyer leurs enfants aux écoles publiques ordinaires, et l'autre de 25.40 milles par dollar, pour celles qui soutiennent les écoles séparées ou Catholiques Romaines. De même, à Régina, les taux sont de 14 milles pour les écoles publiques, et de 15 milles pour les écoles séparées. A Montréal, P.Q., il y a divers taux de taxe scolaire. Dans les quartiers du centre, c'est-à-dire ceux qui constituaient Montréal avant l'annexion récente des municipalités avoisinantes, la taxe scolaire est perçue par la ville, pour les Commissions Scolaires catholiques et protestantes qui ont juridiction en la matière. La taxe scolaire, à Montréal, est de 4 milles par dollar pour les Catholiques Romains, et de 5 milles par dollar pour les Protestants et les neutres. Dans les quartiers récemment annexés, la taxe est perçue par les diverses Commissions Scolaires qui sont indépendantes des anciennes Commissions Scolaires de la ville. Les taux prélevés par ces commission indépendantes varient entre 2½ milles et 6 milles par dollar. A Winnipeg, Man., il y a deux taux de taxe: 13 milles par dollar, comme répartition générale, et 6½ pour cent, comme taxe d'affaires, sur le loyer annuel des édifices occupés. (6) A Régina, Sask., la dette totale de \$10,314,519, peut se diviser en dette sur débetures, ne comprenant pas les améliorations locales, et se montant à \$8,715,648, et en dette d'améliorations locales (moins le fonds d'amortissement de ces améliorations) qui s'élève à \$1,598,871. (7) A Medicine Hat, Alberta, la dette brute est de \$3,635,187, et la dette nette est de \$1,342,394.

Banques.—L'actif total des banques ayant une charte, était, au 31 décembre 1913, de \$1,551,263,432, contre \$1,526,081,158 en 1912. Le passif total était de \$1,308,756,866, contre \$1,292,451,137. Les dépôts faits par le public, au Canada, s'élevaient à \$1,006,567,835, au 31 décembre 1913 (tableau 25), contre \$1,012,418,559 en 1912. Le 31 mars 1913, le total au crédit des déposants au Bureau de Poste et à la Banque d'épargne du gouvernement fédéral, était de \$57,140,483, contre \$58,219,328 en 1912.